



Maison européenne  
des sciences de l'homme  
et de la société

### AMI « Re-writing »

## Financement exceptionnel 2019 Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'Innovation

La MESHS a été destinataire d'un financement exceptionnel 2019 pour valoriser l'internationalisation de la recherche en SHS en soutenant la relecture, par des professionnels natifs, de vos productions scientifiques écrites dans une autre langue que le français. Le « rewriting » doit permettre de vous assurer que votre texte traduit est d'un niveau d'écriture scientifique de qualité dans la langue cible, avant sa soumission.

Conditions : l'auteur du texte à relire doit être un membre permanent en activité d'un des laboratoires affiliés à la MESHS et être en poste dans l'un des établissements tutelles de la MESHS.

Dossier : nous vous proposons de nous transmettre au fil de l'eau et d'ici le 15 décembre 2019 votre demande de financement, à l'adresse [degesci@meshs.fr](mailto:degesci@meshs.fr) et de nous préciser :

- Titre du texte et nombre de pages ;
- Type de production/texte (article scientifique / article de synthèse, revues bibliographiques / chapitre d'ouvrage) ;
- Nom de la revue ou titre de l'ouvrage (préciser s'il s'agit d'une revue avec ou sans comité de lecture, et justifiez son *choix - importance dans la discipline, pertinence par rapport au sujet, lectorat ciblé etc.* ; préciser l'importance de l'éditeur en cas de chapitre d'ouvrage)
- La discipline et la / les thématique(s) abordée(s)
- Votre niveau dans la langue (pour l'estimation du temps de correction nécessaire au correcteur)
- Le nom du prestataire avec lequel vous souhaitez travailler et son devis

Merci donc de joindre :

- Le texte à relire, en indiquant s'il est en cours de finalisation au moment de la demande (en cas de sélection, le manuscrit définitif devra alors nous être transmis avant le 15 octobre 2019),
- le devis du prestataire établi au nom de « MESHS /CNRS, 2 rue des canoniers, 59000 Lille ».

A noter :

- les demandes seront étudiées au fil de l'eau jusqu'au 15 décembre 2019 ;
- la MESHS aura le souci d'assurer une diversité disciplinaire parmi les textes sélectionnés, et attend que les revues ou éditeurs visés aient une visibilité/importance reconnue.